
DELIBERATION N° 65/2025/CACL

DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU VENDREDI 25 AVRIL 2025 A 09h00
AU SIEGE SOCIAL DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU CENTRE LITTORAL

APPROBATION DU BUDGET ET DU CALENDRIER ACTUALISES DU PROJET DE SENTIER DU LITTORAL

Nombre de Conseillers en exercice : 49
Nombre de Procurations : 2

Nombre de Conseillers Présents : 29
Date de la convocation : 10 avril 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-cinq avril à neuf heures trente, les membres du CONSEIL COMMUNAUTAIRE de la Communauté d'Agglomération du Centre Littoral (CACL), se sont réunis pour la tenue d'une séance plénière au siège social de la CACL, sous la présidence de Monsieur Serge SMOCK.

ÉTAIENT PRÉSENTS : Monique AZER – Serge BAFAU – Julner BELIZAIRE – Ruth BIDIU
CEPRIKA – Pascal BRIQUET – Daniel CASTOR – Kenny CHEN-TUNG – Claire CHINON –
Albanie CIPPE - Xavier CLERVAUX – Liser CLIFFORD – Yahya DAOUDI – Seedna DELAR
– Corine DIMANCHE – Michel DUBOUILLE – Thierry ELIBOX – Serge FELIX – Farah
GRISET-KHAN – Roland LOE-MIE – Yolande MILZINK-CINCINAT - Claude PLENET –
Stéphanie PREVOT-BOULARD - Anne-Michèle ROBINSON – Magali ROBO – Rolande
SILEBER – Eliodore TORVIC – Sandra TROCHIMARA – Patricia VICTOR – Serge SMOCK

PROCURATIONS : Sandrine JACQUES a donné procuration à Serge SMOCK – Dominique
BERTONI a donné procuration à Patricia VICTOR

ABSENTS : Gilles ADELSON – Louis-Mike CALUMEY – Jean-Philippe CHAMBRIER –
Nadine COLIN – Eugène EPAILLY – Christian FAUBERT - Teed GASPARD – Nestor
GOVINDIN - Elaine JEAN – Patrick LECANTE – Chester LEONCE – Phong LY – Mikaël
MANCEE – Tineffa NAISSO – Hélène PAUL – Axel RINO – Hélène SERVIUS - Corinne SIGER
–

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Rolande SILEBER

31 POUR	Monique AZER – Serge BAFAU – Julner BELIZAIRE – Ruth BIDIOU CEPRIKA – Pascal BRIQUET – Daniel CASTOR – Kenny CHEN-TUNG – Claire CHINON – Albanie CIPPE - Xavier CLERVAUX – Liser CLIFFORD – Yahya DAOUDI – Seedna DELAR – Corine DIMANCHE – Michel DUBOUILLE – Thierry ELIBOX – Serge FELIX – Farah GRISET- KHAN – Roland LOE-MIE – Yolande MILZINK-CINCINAT - Claude PLENET – Stéphanie PREVOT-BOULARD - Anne-Michèle ROBINSON – Magali ROBO – Rolande SILEBER – Eliodore TORVIC – Sandra TROCHIMARA – Patricia VICTOR – Serge SMOCK Sandrine JACQUES a donné procuration à Serge SMOCK – Dominique BERTONI a donné procuration à Patricia VICTOR
0 CONTRE	
0 ABSTENTION	

Le Conseil communautaire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'Arrêté Préfectoral N° 698/2D/2B en date du 9 juin 1997 portant création de la C.C.C.L. ;

Vu l'Arrêté Préfectoral modificatif N°1 n° 316/2D/1B du 21 février 2005 portant extension des compétences ;

Vu l'Arrêté Préfectoral modificatif N° 3179/2D/1B du 5 décembre 2007 portant définition de l'intérêt communautaire de la communauté de communes du centre littoral ;

Vu l'Arrêté Préfectoral N° 312/2D/1B du 18 février 2008 portant transfert de la compétence des déchets ménagers à la communauté de communes du centre littoral ;

Vu l'Arrêté Préfectoral N° 1001/ SG/2D/1B du 18 mai 2009 portant transfert de la compétence réalisation et gestion d'une fourrière animale ;

Vu l'Arrêté Préfectoral N° 436-1/SG/2D/1B du 18 mars 2011 portant transfert de compétences, en vue de la création ultérieure d'une Communauté d'Agglomération ;

Vu l'Arrêté Préfectoral N° 2060/SG-2D-1B/2013 du 19 novembre 2013 relatif aux modalités financières définitive accompagnant le transfert de la compétence « transport scolaire » du Conseil général de la Guyane à la Communauté d'Agglomération du Centre Littoral ;

Vu l'Arrêté Préfectoral N° 2134/SG/2D/1B en date du 23 décembre 2011 portant transformation de la CCCL en Communauté d'Agglomération modifié ;

Vu l'Arrêté Préfectoral N° 154-CBC-20 du 29 juillet 2020 portant approbation des compétences transférées et actualisation des statuts de la Communauté d'Agglomération du Centre Littoral ;

Vu la délibération N° 117/2016/CACL du 29 septembre 2016 portant modification des statuts de la CACL ;

Vu la loi n° 2018-1021 du 23 novembre 2018 portant évolution du logement, de l'aménagement et du numérique ;

Vu l'[article L141-5](#) du code de l'urbanisme

Vu le Schéma Intercommunal de Développement Economique (SIDE) de la CACL ;

Vu l'avis de la Commission « Développement économique » du lundi 14 avril 2025 ;

Vu l'avis de la Commission « Finances et fiscalité » du mardi 22 avril 2025 ;

Vu l'avis du Bureau du mercredi 23 avril 2025 ;

Vu la Délibération N°59/2024/CACL relative à l'approbation du plan de financement et du calendrier des travaux de l'opération « Sentier du Littoral »

Vu le Rapport relatif à l'approbation du budget et du calendrier actualisés du projet de sentier du littoral présentant :

- Le budget prévisionnel de l'opération

DEPENSES			RECETTES		
ETUDES					
Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO)	97 306,27 €	10%	France-Vue-Sur-Mer "Sentier du Littoral"	280 000,00 €	28%
Photogrammétrie aérienne	10 780,00 €	1%	FP - CACL	583 725,34 €	59%
Sondages géotechniques	440 000,00 €	44%	Fonds Verts : Soutenir la transition des espaces maritimes et littoraux	127 750,00 €	13%
Etudes topographiques	114 300,00 €	12%			
Maîtrise d'Œuvre (ESQ, AVP, PRO)	294 900,00 €	30%			
Expérimentation des modalités de gestion et entretien	18 124,00 €	2%			
Diagnostics en marchant	16 065,07 €	2%			
SOUS-TOTAL (1)	991 475,34 €	18%	SOUS-TOTAL (2)	991 475,34 €	18%
TRAVAUX					
Maîtrise d'Œuvre (ACT, EXE, DET/OPC, AOR)	176 750,00 €	4,0%	FEDER : AAP Aménagements sites naturels et sentiers pédestres	1 490 040,00 €	34%
Ouvrages de contournement/franchissement	2 982 500,00 €	68,0%	Fonds Verts : Soutenir la transition des espaces maritimes et littoraux	1 096 525,00 €	25%
Placette en bois debout	220 000,00 €	5,0%	FP - CACL	1 639 335,00 €	37%
Aires de stationnement	124 350,00 €	2,8%	Ville de Cayenne	160 200,00 €	4%
Chemin en sable avec volige bois	49 000,00 €	1,1%			
Deck PMR	330 500,00 €	7,5%			
Escalier, soutènement léger et garde-corps	40 000,00 €	0,9%			
Barrières (chicanes bois à sceller et mobiles)	34 000,00 €	0,8%			
Dalles pour bornes de collecte emballage et verre	4 000,00 €	0,1%			
Tables-bancs	10 000,00 €	0,2%			
Replantation	65 000,00 €	1,5%			
Signalétique	350 000,00 €	8,0%			
SOUS-TOTAL (1)	4 386 100,00 €	82%	SOUS-TOTAL (2)	4 386 100,00 €	82%
TOTAL	5 377 575,34 €	100%	TOTAL	5 377 575,34 €	100%
RECETTES					
SUB- France-Vue-Sur-Mer "Sentier du Littoral"			280 000,00 €	5%	

FEDER : AAP Aménagements sites naturels et sentiers pédestres			1 490 040,00 €		28%
Fonds Verts : Soutenir la transition des espaces maritimes et littoraux			1 224 275,00 €		23%
FP - CACL			2 223 060,34 €		41%
Ville de Cayenne			160 200,00 €		3%
TOTAL			5 377 575,34 €		100 %

DEPENSES			RECETTES		
----------	--	--	----------	--	--

ETUDES					
--------	--	--	--	--	--

PHASE 1 : VIEUX PORT - SALINES & KAMUYENEH					
Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO)	97 306,27 €	20,3%	France-Vue-Sur-Mer "Sentier du Littoral"	280 000,00 €	58,3%
Photogramétrie aérienne	10 780,00 €	2,2%	FP - CACL	200 475,34 €	41,7%
Sondages géotechniques	180 000,00 €	37,5%			
Etudes topographiques	39 300,00 €	8,2%			
Maîtrise d'Œuvre (ESQ, AVP, PRO)	124 900,00 €	26,0%			
Exérimentation des modalités de gestion et entretien	18 124,00 €	3,8%			
Diagnostics en marchant	10 065,07 €	2,1%			
SOUS-TOTAL (A)		480 475,34 € 48%	SOUS-TOTAL (B)		480 475,34 € 48%

PHASE 2 : SALINES - GOSSELIN & SENTIER PIRATE & KAMUYENEH - BOURG DE TONATE					
Sondages géotechniques	90 000,00 €	2%	Fonds Verts : Soutenir la transition des espaces maritimes et littoraux	53 000,00 €	1%
Etudes topographiques	50 000,00 €	1%	FP - CACL	159 000,00 €	3%
Maîtrise d'Œuvre (MOE)	70 000,00 €	1%			0%
Diagnostics en marchant	2 000,00 €	0,0%			0%
SOUS-TOTAL (A)		212 000,00 € 21%	SOUS-TOTAL (B)		212 000,00 € 21%

PHASE 3 : POINTE LIBERTE - KAMUYENEH & LEVEE - FORT TRIO					
Sondages géotechniques	85 000,00 €	2%	Fonds Verts : Soutenir la transition des espaces maritimes et littoraux	43 000,00 €	1%
Etudes topographiques	15 000,00 €	0%	FP - CACL	129 000,00 €	2%
Maîtrise d'Œuvre (MOE)	70 000,00 €	1%			0%
Diagnostics en marchant	2 000,00 €	0,0%			0%
SOUS-TOTAL (A)		172 000,00 € 17%	SOUS-TOTAL (B)		172 000,00 € 17%

PHASE 4 : NOUVEAU PONT DE CAYENNE - PIDEG & ILETS					
Sondages géotechniques	85 000,00 €	2%	Fonds Verts : Soutenir la transition des espaces maritimes et littoraux	31 750,00 €	1%
Etudes topographiques	10 000,00 €	0%	FP - CACL	95 250,00 €	2%
Maîtrise d'Œuvre (MOE)	30 000,00 €	1%			0%
Diagnostics en marchant	2 000,00 €	0,0%			0%
SOUS-TOTAL (A)		127 000,00 € 13%	SOUS-TOTAL (B)		127 000,00 € 13%

SOUS-TOTAL (1)		€ 991 475,34 18%	SOUS-TOTAL (2)		€ 991 475,34
----------------	--	------------------	----------------	--	--------------

TRAVAUX					
---------	--	--	--	--	--

PHASE 1 : VIEUX PORT - SALINES & KAMUYENEH					
Maîtrise d'Œuvre (ACT, EXE, DET/OPC, AOR)	86 750,00 €	4,4%	FEDER : AAP Aménagements sites naturels et sentiers pédestres	780 040,00 €	40%
Ouvrages de contournement/franchissement	1 282 500,00 €	65,8%	Fonds Verts : Soutenir la transition des espaces maritimes et littoraux	487 525,00 €	25%
Placette en bois debout	70 000,00 €	3,6%	FP - CACL	522 335,00 €	27%
Aires de stationnement	124 350,00 €	6,4%	Ville de Cayenne	160 200,00 €	8%
Chemin en sable avec volige bois	24 000,00 €	1,2%			
Deck PMR	150 500,00 €	7,7%			

Escalier, soutènement léger et garde-corps	20 000,00 €	1,0%			
Barrières (chicanes bois à sceller et mobiles)	15 000,00 €	0,8%			
Dalles pour bornes de collecte emballage et verre	2 000,00 €	0,1%			
Tables-bancs	5 000,00 €	0,3%			
Replantation	20 000,00 €	1,0%			
Signalétique	150 000,00 €	7,7%			
SOUS-TOTAL (A)	1 950 100,00 €	44%	SOUS-TOTAL (B)	1 950 100,00 €	44%
PHASE 2 : SALINES - GOSSELIN & SENTIER PIRATE & KAMUYENEH - BOURG DE TONATE					
Maîtrise d'Œuvre (ACT, EXE, DET/OPC, AOR)	30 000,00 €	3%	FEDER : AAP Aménagements sites naturels et sentiers pédestres	300 000,00 €	27%
Ouvrages de contournement/franchissement	800 000,00 €	72%	Fonds Verts : Soutenir la transition des espaces maritimes et littoraux	278 000,00 €	25%
Placette en bois debout	50 000,00 €	4%	FP - CACL	534 000,00 €	48%
Deck PMR	90 000,00 €	8%			
Escalier, soutènement léger et garde-corps	20 000,00 €	2%			
Barrières (chicanes bois à sceller et mobiles)	15 000,00 €	1%			
Dalles pour bornes de collecte emballage et verre	2 000,00 €	0%			
Tables-bancs	5 000,00 €	0%			
Replantation	20 000,00 €	2%			
Signalétique	80 000,00 €	7%			
SOUS-TOTAL (A)	1 112 000,00 €	25%	SOUS-TOTAL (B)	1 112 000,00 €	25%
PHASE 3 : POINTE LIBERTE - KAMUYENEH & LEVEE - FORT TRIO					
Maîtrise d'Œuvre (ACT, EXE, DET/OPC, AOR)	30 000,00 €	6%	FEDER : AAP Aménagements sites naturels et sentiers pédestres	130 000,00 €	25%
Ouvrages de contournement/franchissement	300 000,00 €	57%	Fonds Verts : Soutenir la transition des espaces maritimes et littoraux	130 500,00 €	25%
Placette en bois debout	50 000,00 €	10%	FP - CACL	261 500,00 €	50%
Chemin en sable avec volige bois	25 000,00 €	5%			0%
Deck PMR	45 000,00 €	9%			0%
Barrières (chicanes bois à sceller et mobiles)	2 000,00 €	0%			0%
Replantation	20 000,00 €	4%			0%
Signalétique	50 000,00 €	10%			0%
SOUS-TOTAL (A)	522 000,00 €	12%	SOUS-TOTAL (B)	522 000,00 €	12%
PHASE 4 : NOUVEAU PONT DE CAYENNE - PIDEG & ILETS					
Maîtrise d'Œuvre (ACT, EXE, DET/OPC, AOR)	30 000,00 €	4%	FEDER : AAP Aménagements sites naturels et sentiers pédestres	280 000,00 €	35%
Ouvrages de contournement/franchissement	600 000,00 €	75%	Fonds Verts : Soutenir la transition des espaces maritimes et littoraux	200 500,00 €	25%
Placette en bois debout	50 000,00 €	6%	FP - CACL	321 500,00 €	40%
Deck PMR	45 000,00 €	6%			
Barrières (chicanes bois à sceller et mobiles)	2 000,00 €	0%			
Replantation	5 000,00 €	1%			
Signalétique	70 000,00 €	9%			
SOUS-TOTAL (A)	802 000,00 €	18%	SOUS-TOTAL (B)	802 000,00 €	18%
SOUS-TOTAL (3)	4 386 100,00 €	82%	SOUS-TOTAL (4)	4 386 100,00 €	82%
TOTAL	5 377 575,34 €	100%	TOTAL	5 377 575,34 €	100%

- Le calendrier prévisionnel de l'opération :

Phase 1 :

✿ Etudes : Septembre 2024 – Juin 2025 ✿ Travaux : Mai 2025 – Mai 2026 Phase 2 :

✿ Etudes : Septembre 2025 – Juin 2026

✿ Travaux : Mai 2026 – Mai 2027

Phase 3 :

✿ Etudes : Février 2025 – Février 2027

✿ Travaux : Mai 2027 – Mai 2028

Phase 4 :

✿ Etudes : Février 2026 – Juin 2027

✿ Travaux : Septembre 2027 – Juin 2028

Entendu l'exposé de Monsieur le Président, après en avoir délibéré,

DÉCIDE

ARTICLE 1^{ER}

De prendre acte du Rapport relatif à l'approbation du budget et du calendrier actualisés du projet de Sentier du Littoral.

ARTICLE 2

D'approuver le budget et le calendrier actualisés de l'opération du projet de Sentier du Littoral.

ARTICLE 3

D'autoriser le Président à procéder aux inscriptions budgétaires correspondantes.

ARTICLE 4

D'autoriser le Président sur ces bases, à signer tous les documents administratifs et comptables, à intervenir dans la conduite de cette opération et à entreprendre toutes les démarches qui seront nécessaires au règlement de cette affaire.

Mention des voies et délais de recours : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Cayenne sis 7 Rue Victor Schœlcher – 97300 Cayenne dans un délai de deux mois suivant sa publication ou son affichage.

Fait et délibéré à Matoury, en séance publique,
Le vendredi 25 Avril 2025

POUR EXTRAIT ET CERTIFIE CONFORME

LE PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE
D'AGGLOMERATION DU CENTRE LITTORAL

Serge SMOCK